

Article 21 du Règlement

• (1410)

J'invite tous les paliers de gouvernement et toutes les organisations à collaborer à l'application de ces mesures visant à protéger nos jeunes et la structure de la société canadienne.

* * *

L'EMPLOI

ON CRITIQUE LES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, il y a quelques semaines, j'ai reçu la lettre suivante de mes électeurs de Thunder Bay:

Dernièrement, j'ai entendu le premier ministre Mulroney dire au réseau national de télévision qu'il a créé 560 000 emplois depuis les élections de l'automne 1984.

Au nom des jeunes chômeurs canadiens, je tiens à préciser que bon nombre de ces emplois ne paient que le salaire minimum et ne sont souvent que temporaires.

Depuis 1984, j'ai moi-même trouvé du travail dans le cadre non pas d'un, mais bien de quatre programmes gouvernementaux (on m'a remercié non pour cause d'incompétence, mais parce que mes employeurs avaient déjà leur personnel «permanent» et qu'ils ne pouvaient pas se permettre d'embaucher un surnuméraire).

On en vient à se demander combien de jeunes Canadiens M. Mulroney a leurrés avec ses programmes de création d'emplois à la gomme; ce qui ne l'empêche pas de se vanter d'avoir créé des emplois.

Cette lettre amère reflète l'opinion de milliers de jeunes Canadiens dont l'espoir d'obtenir un emploi valable et permanent a été déçu. Ils sont outrés de voir que le gouvernement est plus occupé à s'approprier le mérite des emplois créés grâce à la baisse des taux d'intérêts, qu'il ne l'est à prendre les mesures qui s'imposent encore permettre aux jeunes de trouver le travail qu'ils réclament et qu'ils méritent.

* * *

LES CAISSES D'ÉPARGNE

LES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

M. John Ostrom (Willowdale): Monsieur le Président, le printemps dernier, le gouvernement conservateur a pris une mesure courageuse lorsque, suite à l'effondrement de deux banques de l'Ouest, il a sauvé les économies et les fonds de retraite de nombreuses caisses d'épargne, de coopératives, d'agriculteurs et de syndicats. Ce geste tranche nettement avec la mesure prise par le gouvernement libéral de l'Ontario contre les caisses d'épargne, les syndicats et les entreprises. Le ministre de la Consommation et du Commerce de cette province, Monte Kwinter, a en effet annoncé publiquement qu'il ferait perdre aux caisses d'épargne de l'Ontario des profits et des dividendes d'actions durement gagnés.

La caisse d'épargne et de crédit DUCA et celles de la municipalité et des policiers se trouvent dans ma circonscription de Willowdale. Ces caisses d'épargne ainsi que les caisses d'épargne polonaise et ukrainienne sont irritées par la volonté du

gouvernement ontarien d'adopter une loi leur faisant perdre des profits et des dividendes durement gagnés pour couvrir des droits, des primes d'assurance, des réserves et des intérêts.

Mes électeurs et moi-même incitons le ministre d'État chargé des Finances (M. Hockin) à demander au gouvernement de l'Ontario de renoncer immédiatement à ses mesures qui porteront un dur coup aux syndicats, aux caisses populaires et aux entreprises.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

ON DEMANDE DE RENVoyer LES PROJETS DE LA SOCIÉTÉ À UN COMITÉ

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, le ministre responsable de la Société canadienne des postes a annoncé que la question de l'augmentation des tarifs postaux serait soumise à un comité de la Chambre pour examen. Pourquoi ne pas ajouter à cette question celle des nouvelles boîtes aux lettres collectives? Si l'annonce d'hier n'est pas une plaisanterie, pourquoi le ministre ne soumet-il pas l'ensemble du plan de la Société des postes au comité de la Chambre?

[Français]

Pourquoi le ministre refuse-t-il de s'adresser au grand nombre de communautés qui n'ont pas de service de courrier à domicile, comme Saint-Léonard et Ville d'Anjou, dans la région de l'Île de Montréal, dans les circonscriptions de Mercier et de Longueuil, et dans tant d'autres communautés, et leur donner la livraison à domicile? Va-t-il leur dire maintenant qu'ils sont des citoyens de deuxième classe?

* * *

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE—LA LETTRE DU CHEF DU NPD

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, alors que notre gouvernement a pris la décision de transformer l'industrie pharmaceutique canadienne en un secteur dynamique et de premier plan provoquant une augmentation sans précédent des emplois dans le domaine de la recherche et du développement, *Le Devoir Économique* d'octobre 1986 parle de 3 000 emplois de haut niveau et de 1,4 milliard de dollars en investissement, et le chef du Nouveau parti démocratique envoie une lettre de trois pages, en anglais seulement, à tous les Canadiens, sauf les Québécois, pour s'opposer à ce projet.

C'est une autre inconsistance du NPD. Ce parti ne veut pas des 3 000 nouveaux emplois, il ignore 27 p. 100 des Canadiens, soit les six millions de Québécois.

C'est aussi un geste bas et méprisable envers l'économie du Québec, monsieur le Président. Les Québécois n'oublieront jamais cet affront des socialistes.